

Correspondant : Christophe Picard – Directeur Général des Services

Date : 06/02/2025

Objet : Achat groupé de granulés de bois – Appel à adhésion pour le nouveau groupement du SEHV pour l’approvisionnement en granulés de bois (2026-2028)

Mesdames et Messieurs les élus,
Maires et Présidents des collectivités membres du SEHV,
Mesdames et Messieurs,

Depuis 2024, le Syndicat Energies Haute-Vienne a mis en place à la demande de ses membres un groupement d’achat pour l’approvisionnement en granulés de bois.

Ce dernier s’achevant le 31 décembre 2025 avec la participation de 22 membres, le SEHV souhaite continuer à mettre son expertise au service des Collectivités Territoriales, Etablissements publics locaux et des Syndicats mixtes dont le siège est situé en Haute-Vienne, pour sécuriser cette démarche et pour mutualiser les besoins.

L’achat groupé vise à optimiser l’économie de marché tout en s’assurant du bénéfice de garanties, principalement la qualité du produit et la fiabilité de la continuité de fourniture, sa traçabilité et sa démarche environnementale en privilégiant la ressource disponible au niveau local.

Vous avez donc la possibilité de rejoindre le nouveau groupement pour la **période 2026-2028**, laquelle concerne l’approvisionnement en granulés de bois (vrac) de vos installations au bois énergie.

À cette fin, vous trouverez en pièces jointes de l’email, l’ensemble des documents nécessaires à votre adhésion. Un nouveau dossier d’adhésion est à constituer (périmètre, délibération et acte d’adhésion) pour l’ensemble des membres.

La date limite de clôture des adhésions est fixée au **vendredi 4 avril 2025** et le dépôt des dossiers est à faire uniquement par voie dématérialisée à l’adresse suivante : energies@sehv.fr.

Date modifiée :
lundi 21 avril
2025

Passé ce délai, aucune adhésion ne pourra être prise en compte. Aussi, je vous remercie bien vouloir inscrire cette adhésion à l’ordre du jour de votre prochaine assemblée.

Pour toutes informations complémentaires, votre interlocuteur Simon GUILHEM – simon.guilhem@sehv.fr - Tél. 06 98 67 03 21, est à votre disposition.

Comptant sur votre mobilisation qui permettra une mise en concurrence efficiente, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l’assurance de ma considération distinguée.

Le Président du SEHV,

Georges DARGENTOLLE

